DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 31 mars 2023.

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 1425
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4210-2022.
Plan d'approvisionnement 2023-2032 d'Hydro-Québec Distribution (HQD).
Demande du RTIEÉ à la Régie d'interpréter et/ou préciser et/ou modifier certains des énoncés de sa décision D-2023-011 quant à certains sujets d'intervention des intervenants et de rendre une ordonnance complémentaire pour requérir qu'HQD réponde à certaines questions.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la demande d'intervention, la **Demande du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* à la Régie d'interpréter et/ou préciser et/ou modifier certains des énoncés de sa décision D-2023-011 quant à certains sujets d'intervention des intervenants et de rendre une ordonnance complémentaire pour requérir qu'HQD réponde à certaines questions,** au présent dossier.

Comme indiqué dans la présentation de cette Demande, celle-ci vise à donner suite à notre Lettre C-RTIEÉ-0014, où le RTIEÉ avait exprimé sa préoccupation quant aux refus massifs de répondre par HQD à des DDR des intervenants, dont le RTIEÉ. Le RTIEÉ avait alors indiqué son souhait d'aider la Régie à trouver un remède à ces refus massifs et annoncé qu'il était probable qu'il ait à joindre à sa contestation des dites non-réponses d'Hydro-Québec Distribution **une demande spécifique à la Régie aux fins d'interpréter et/ou préciser et/ou modifier certains des énoncés de sa Décision D-2023-011 quant à certains sujets d'intervention des intervenants.**

Le RTIEÉ a alors indiqué souhaiter trouver un remède qui aille au-delà d'un débat purement procédural et permette, surtout, d'assurer, sur le fond, une qualité, une cohérence et une suffisance des preuves au dossier, dans l'intérêt public et dans l'intérêt de la Régie afin de lui permettre de rendre une décision éclairée *(et aux intervenants dont le RTIEÉ de lui soumettre,*

à cette fin, des représentations utiles reflétant les divers intérêts de la société québécoise que ceux-ci défendent).

La présente demande du RTIEÉ donne suite à cette annonce.

Elle vise à proposer à la Régie un remède qui soit gérable.

Nous prions la Régie d'excuser le léger retard d'environ 30 minutes dans le dépôt de cette demande, que l'on comprendra en lisant l'ampleur des refus de répondre d'HQD que nous avons eu à traiter dans le contexte très serré qui fut antérieurement énoncé.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).